

# LE CONTRAT VERT ET BLEU ROANNAIS, 8 MILLIONS D'EURS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES

Roanne



En 2016, Roannais Agglomération, Charlieu-Belmont Communauté et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé se sont engagés dans le dispositif Contrat Vert et Bleu (CVB) qui vise à intégrer la préservation du patrimoine écologique et paysager au développement du territoire. En 2018, c'est l'aboutissement de 2 ans de travail pour élaborer un contrat qui rassemble 19 maîtres d'ouvrages pour 8 millions d'euros de travaux et d'actions.

Agglo



## Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

## Outils



UNION EUROPÉENNE



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



La Trame verte et Bleue (TVB) est un concept issu du Grenelle de l'Environnement. Il s'agit du réseau écologique constitué de corridors permettant le déplacement de la faune et de la flore et de réservoirs de biodiversité dans lesquels ces espèces peuvent prospérer. Cette trame a été identifiée à l'échelle régionale dans les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE).

L'étude Trame Verte et Bleue consiste à préciser localement la trame régionale et à en faire le diagnostic avec les professionnels de l'environnement et les associations investies dans ce domaine. Bien conservée dans le Roannais, elle subit cependant de nombreuses pressions. En effet, le développement de l'urbanisation et des activités humaines a dégradé la Trame Verte et Bleue. Les espèces rencontrent des problèmes pour se déplacer et ne peuvent plus réaliser l'ensemble de leur cycle de vie.

Or la biodiversité rend de nombreux services à l'humanité, aussi appelés services écosystémiques. A titre d'exemples, Les zones humides jouent un rôle d'éponge, limitant les risques d'inondation et épurent l'eau. Les haies ont de nombreuses fonctions comme abriter le bétail, limiter l'érosion des sols, filtrer les eaux de ruissellement ou abriter les cultures de l'effet du vent. Les insectes pollinisent nos cultures et nos arbres fruitiers, les oiseaux régulent la prolifération des insectes. L'ensemble des aspects esthétiques, spirituels, récréatifs, éducatifs qu'apportent les écosystèmes naturels sont des services rendus aux Hommes.

## **Qu'est-ce qu'un contrat vert et bleu (CVB) ?**

Le contrat vert et bleu est un outil proposé par

la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il permet de rendre opérationnels les objectifs de préservation de l'environnement et des paysages fixés par le SRCE. C'est un programme fédérateur, à la fois des différentes démarches engagées en faveur de l'environnement sur le territoire, et des différentes structures porteuses de ces démarches.

## **Le Contrat Vert et Bleu Roannais**

En 2016, une étude sur la Trame Verte et Bleue a été réalisée afin de connaître les enjeux environnementaux sur le territoire. Elle a débouché sur l'élaboration, en concertation avec les acteurs locaux, d'un programme d'actions porté par les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). L'objectif de ce projet est de restaurer la fonctionnalité de ces connectivités écologiques.

### **Le territoire**

Le périmètre du programme concerne 76 communes sur trois EPCI : Roannais Agglomération, Charlieu-Belmont Communauté et la Communauté de communes du Pays d'Urfé.

Il s'agit d'un territoire à caractère très rural. Essentiellement agricole, il s'étend des monts du Beaujolais, jusqu'aux monts de la Madeleine et ses contreforts en passant par la plaine roannaise. Il est traversé par la Loire du Sud vers le Nord, dont le profil en gorges étroites s'élargit dans la plaine du Roannais, à l'aval du barrage de Villerest.

### **Le programme d'actions**

Dix-neuf maîtres d'ouvrages se sont engagés

dans ce programme articulé autour de 4 axes :

- Le pilotage de travaux visant à améliorer les continuités écologiques. Les syndicats de rivière sont par exemple des partenaires particulièrement dynamiques sur les actions de restauration des continuités écologiques sur les cours d'eau.
- La réalisation d'études indispensables à l'amélioration de la connaissance sur le territoire.
- L'animation et la sensibilisation des acteurs locaux à la biodiversité et aux fonctionnalités écologiques.
- L'accompagnement des collectivités dans l'intégration de la trame verte et bleue dans leurs politiques d'aménagement du territoire.

L'ensemble du programme comprend 58 actions et représente un montant global de 8 318 910 €.

## **La sensibilisation des scolaires**

La sensibilisation des plus jeunes aux problématiques environnementales et à la biodiversité est essentielle pour accompagner le développement durable d'un territoire.

C'est pourquoi Roannais Agglomération, Charlieu Belmont Communauté et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé ont décidé de co-financer un programme d'éducation à destination des scolaires.

Les professionnels de l'éducation à l'environnement, partenaires de cette action, proposent aux instituteurs de CM1, CM2 et aux professeurs de 6ème d'intervenir en classe à raison d'une demi-journée par an. Elle est ensuite suivie par une journée de visite, de découverte et d'animation sur un site en lien avec la thématique abordée.

Les sujets traités sont variés:

- Les continuités piscicoles

- › Les corridors haies et ripisylves
- › Les amphibiens
- › Les mares
- › Les milieux forestiers
- › La biodiversité des milieux ouverts
- › Les tourbières
- › Les rapaces et la mosaïque de milieux nécessaire à leur développement.

Ces ateliers permettent aux enfants de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent et de découvrir les actions initiées sur leur territoire.

Deux journées festives sont organisées en fin d'année scolaire : l'une aux Grands Murcins sur la Trame Verte et l'autre à la Gravière aux Oiseaux sur la Trame Bleue. L'ensemble des enfants qui ont participé au programme de sensibilisation sont conviés à l'un de ces événements selon la thématique qu'ils ont traité au cours de l'année. Il s'agit alors d'un temps d'échange entre les différentes classes, accompagné d'activités éducatives.

C'est l'occasion pour les élèves de présenter une création permettant de conclure sur les découvertes réalisées.

## **Les financeurs**

Ce contrat est financé à 84,5 % par nos partenaires financiers :

- › La Région Auvergne-Rhône-Alpes, à hauteur de 1 971 146 € soit 23,7 %.
- › L'Union Européenne au travers du Fond Européen de Développement Économique Régional (FEDER) Rhône-Alpes, à hauteur de 1 901 907 €, soit 22,9 %.
- › L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, à hauteur de 2 892 363 € soit 34,8 %. Ces subventions sont tournées vers la restauration de la Trame Bleue.
- › Le Département de la Loire, à hauteur de

258 777 € soit 3,1 %.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

